

Récupération des ferrailles pour le compte du  
Ministère de l'Armement.

Dépêche du M. de l'Armement à la S.N.C.F. 12.12.39  
Réponse de la S.N.C.F. 22.12.39

Récupération des ferrailles pour le compte du  
Ministère de l'Armement.

" Monsieur LE RESNEAIS "

" J'ai donné à M. DAUTRY un accord verbal. Je pense que vous êtes d'accord. Si oui, voulez-vous préparer réponse et donner instruction."

Signé : GUINAND.

Monsieur le Ministre,

J'ai entretenu hier Monsieur LE BERNERAI des conditions économiques de la présente guerre qui nous font un devoir de procéder à la récupération, aussi complète que possible des vieux métaux et particulièrement des ferrailles. Cette récupération, à laquelle il est possible à chaque Français de collaborer effectivement, doit, pour cette raison même, être l'occasion d'un effort national auquel chacun sera convié par une campagne publicitaire que mes Services sont en train d'organiser. Chaque habitant de chaque village apportera ce qu'il pourra, en un point donné qui, pour d'évidentes raisons de permanence et de facilités d'enlèvement devrait, aussi souvent que possible, être la gare la plus voisine. Il est bien évident d'ailleurs que la gare ne saurait convenir dans un certain nombre de cas et que des dispositions devront être prises d'autre part pour que les autorités locales et les Chambres de Commerce désignent, dans ces cas, un autre lieu.

Etant donnée l'importance du rôle que doit ainsi jouer le chemin de fer, je serais très obligé à la S.N.C.F. de vouloir bien me prêter son concours, sous les formes suivantes :

1°) Désignation, dans chaque gare, d'un endroit où les ferrailles pourront être recueillies pendant toute la durée de la campagne qui sera de deux mois (janvier-février 1940);

2°) Utilisation d'une bascule dans chaque gare pour l'établissement de bulletins de pesée;

3°) Paiement immédiat de la ferraille par les soins de la caisse de la gare, au prix unique de 150 fr la tonne.

Le chargement des ferrailles serait effectué par la S.N.C.F. chaque fois que les Services locaux le jugeront utile et possible et les ferrailles seront alors dirigées vers des chantiers de classement spécialisés dont la liste vous sera communiquée dans quelques jours par les soins du Groupement des ferrailles. Bien entendu le Groupement des ferrailles assumerait les frais de chargement et de transport.

La solution à adopter en ce qui concerne le paiement des frais de transport devra être celle du prix forfaitaire à la tonne pour une zone donnée entourant le point sur lequel les ferrailles seront évacuées; règlement en port dû.

....

Monsieur le Président de la S.N.C.F.

Je ne me méprends pas sur l'importance du service que je demande ainsi à la S.N.C.F. et par avance je vous en remercie vivement. Je suis convaincu que son personnel comprendra l'importance de l'oeuvre à laquelle je le convie. J'ajoute que je serais heureux de témoigner de mon estime pour son effort en reversant aux oeuvres sociales du personnel de la S.N.C.F. une prime dont le montant serait calculé en fonction des sommes qu'il aurait contribué à épargner à la France en lui évitant d'onéreux achats à l'étranger.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Signé : DAUTRY.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

-----

D. 9137/6

C O P I E

Paris, le 22 décembre 1939

Monsieur le Ministre,

Par votre lettre du 19 décembre dernier, vous avez bien voulu me demander de donner des instructions aux gares de la S.N.C.F. pour recevoir les apports de ferraille du Public, en assurer le règlement et ensuite le transport vers les chantiers de réception désignés.

Je suis bien d'accord sur ces différentes dispositions et je fais donner dans le plus bref délai les instructions nécessaires.

Les modalités de règlement des frais de chargement et d'acheminement de ces transports ainsi que du remboursement des sommes payées au public seront fixées par une entente à intervenir entre nos Services.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Président  
du Conseil d'Administration,

signé : GUINAND.